

Pétition pour des technologies mobiles respectueuses de la santé de tous, de l'environnement et de l'urbanisme.

Aux Parlementaires Bruxellois,

Les autorités de la Région bruxelloise ont voté récemment une nouvelle Ordonnance (le vendredi 24 janvier 2014) qui, entre autres, quadruple de la puissance d'émission des antennes relais, la portant de 3 volt par mètre à 6 volt par mètre* et supprime l'enquête publique nécessaire à l'obtention du permis ainsi que la protection dont bénéficiaient jusqu'ici les "bâtiments sensibles" (crèches, écoles et hôpitaux).

Cette modification a pour seul et unique but de permettre aux opérateurs de technologies mobiles de faire primer les profits sur le principe de précaution et la santé.

Or, des études scientifiques effectuées dans divers pays dont notamment la Suède démontrent à suffisance que la norme actuellement existante de 3 volt par mètre serait déjà néfaste pour la santé publique.

Le Conseil Supérieur de la Santé préconise un seuil inférieur à 3V/m, tandis que diverses études estiment que la norme humainement acceptable ne peut dépasser 0,6 volt par mètre.

La nouvelle Ordonnance constitue indéniablement un recul et une aggravation de la situation sanitaire et résulte essentiellement des pressions exercées par les opérateurs.

Par conséquent, les signataires de la présente pétition demandent aux parlementaires régionaux:

- L'instauration d'un moratoire concernant toute nouvelle implantation d'antenne GSM,
- Le non-dépassement de la norme précédemment fixée à 3 volt par mètre et une politique volontaire visant à terme sa diminution au seuil de 0,6 volt par mètre assurant la meilleure protection de la santé conformément aux études scientifiques en la matière,
- L'organisation d'un véritable débat public à ce sujet, réunissant les tenants des deux positions,
- Le comité d'experts indépendants chargé de remettre au gouvernement bruxellois un rapport annuel sur l'état de mise en œuvre de l'ordonnance, son respect et ses impacts, doit impérativement comprendre un représentant d'une association représentative de citoyens prônant une téléphonie mobile respectueuse de la santé de tous.

(*les V/m ne s'additionnent pas mais s'exposent au carré ²)

Merci de compléter en lettres capitales.

Nom et Prénoms	Adresse complète	Em@il	Signature	Signé sur Internet? Oui/Non

